

# Bloc de compétences n°2 Conseil auprès des entreprises et des personnes pour l'intermédiation vers l'emploi du titre Conseiller Emploi Formation Insertion (titre de niveau 5)

**CAFOC de Strasbourg**  
2 rue Adolphe Seyboth  
67000 Strasbourg  
Téléphone: 03 88 14 10 10  
cafoc@gip-fcip-alsace.fr



Organisme de formation enregistré sous le N° 42 67 031 29 67  
Auprès du préfet de la Région. Attribué le 20/06/2002.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

### Objectif général :

- Conseil auprès des entreprises et des personnes en vue de favoriser l'intermédiation vers l'emploi

### Objectifs pédagogiques :

- Analyser les besoins des entreprises en termes de recrutement et profil de compétences
- Favoriser les mises en relation entre les entreprises et les publics accompagnés et faciliter l'intégration des personnes
- Construire et/ou entretenir des relations partenariales avec l'entreprise
- Informer les personnes sur les évolutions du marché du travail, des parcours et de la formation
- Accompagner les personnes vers et dans l'emploi

## Responsable(s) de l'action

Cynthia Wolf  
Conseiller en Formation Continue

Aline FAUVELLE  
Assistante de formation  
03 67 18 22 98



## Public visé

Reconversion professionnelle vers le métier de CEFI, conseiller emploi formation, coordinateur pédagogique

## Prérequis

Avoir un niveau 4 et exercer une activité de conseil et d'accompagnement de publics vers l'insertion

## Taux de réussite

88%

## Durée

Personnalisée par rapport au profil du demandeur.

## Parcours complet : 175 heures

(105 heures de formation / 35 heures de stage en entreprise / 35 heures d'accompagnement)

## Tarif

2975 €

## CONTENUS DISPENSÉS

**15 jours de formation soit 105 heures au maximum + 35 heures d'accompagnement au maximum** pour la préparation à la certification le cas échéant

**Un stage en entreprise de 35 heures est également à réaliser pour ce bloc de compétences.**

- S'approprier les modes d'organisation des entreprises pour favoriser l'insertion des publics
- La relation entreprise dans le travail d'accompagnement vers et dans l'emploi : les modalités de rapprochement entre insertion et économie
- Les mesures et dispositifs d'accès et de maintien dans l'emploi – Intégration et mesures de non-discrimination – focus sur le réseau du handicap
- Projet et partenariat : analyse stratégique et conditions de réussite
- Analyse du travail : référentiels de compétences, compétences transversales – méthodologies d'observation du travail, AFEST (action de formation en situation de travail)
- Echanges de pratiques

## MODALITÉS

### **Déroulement de la session :**

Forte alternance tout au long de la formation

2 jours par semaine en moyenne en centre de formation

Le calendrier des modules de formation est organisé de façon chronologique. Pour la validation du bloc de compétence, un jury est organisé pour valider le mémoire déposé.

La formation étant construite de façon modulaire, le parcours peut ainsi être aménagé selon les besoins et/ou parcours antérieurs de l'apprenant.

**Méthodes pédagogiques :**

- Expositive, active, participative

**Dates :** Prochain démarrage le **5 septembre 2024**

(fin de formation parcours complet : 11 décembre 2024)

**Modalités et délais d'inscription :** sur dossier et entretien

**Financement :** CPF - Entreprise – OPCO – Individuel

**Modalités d'évaluation et validation :** bloc de compétences n°2 Conseil auprès des entreprises et des personnes en vue de favoriser l'intermédiation vers l'emploi

De la certification Conseiller Emploi Formation Insertion (niveau 5) – inscrite au RNCP sous le code 332 T

Le bloc est validé par une production écrite, évaluée par le jury au regard d'un tableau de compétences spécifique à chaque bloc :

- Le bloc 2 fait l'objet d'un mémoire professionnel de 30 pages sur une thématique en lien avec le bloc.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) : un dossier de demande de validation des acquis de l'expérience est complété et étudié par le jury. Un entretien devant le jury (en présentiel ou visioconférence) est organisé pour évaluer les compétences du (de la) candidat(e) au regard du référentiel de la certification. Dans le cas d'une visioconférence, le(la) candidat(e) est invité(e) à se rendre au DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis) de son académie avec qui la visioconférence est organisée.

**Intervenant(s) :** Formateurs professionnels expérimentés

**Accessibilité handicap :** Oui (sous réserve de validation du projet professionnel)

**Référent handicap :** Florent PETITDEMANGE - [florent.petitdemange@gip-fcip-alsace.fr](mailto:florent.petitdemange@gip-fcip-alsace.fr)

**Débouchés :** la formation et la certification permettent d'occuper des postes de conseiller en insertion professionnelle (CIP) dans diverses structures (SIAE, entreprises, organismes de formation), conseiller à l'emploi en mission locale ou Pôle Emploi...